

Chers parents,

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant au lycée privé catholique Notre-Dame de la Merci et nous vous en remercions. Dans le sillage de ses fondatrices, les sœurs de l'Enfant Jésus Nicolas Barré, le défi toujours d'actualité de notre établissement est celui d'accompagner chaque élève pour l'amener à exprimer sa personnalité et à exploiter tout son potentiel. Pour répondre aux attentes de chacun et pour préparer chaque jeune à un parcours personnel et professionnel porteur d'avenir, l'ouverture à la foi chrétienne, à la citoyenneté, à l'écologie et l'ouverture sur le monde sont vécues à La Merci comme de vraies priorités éducatives. Notre projet éducatif est plus que jamais d'actualité : « **Révéler le jeune à lui-même et aux autres pour former des femmes et des hommes acteurs de la société de demain** » c'est lui permettre d'exprimer ses talents, ses compétences, sa sensibilité, sa créativité, son engagement et ses ambitions.

Au fil des ans, l'enthousiasme qui anime élèves, enseignants, éducateurs et parents ne faiblit pas et cette année encore toute la communauté éducative est prête à se mobiliser pour faire du lycée un lieu d'apprentissage et un lieu de vie capable de former des jeunes aptes à relever les défis nouveaux de notre monde.

Soyez assurés, chers parents, que nous mettons tout en œuvre pour que vos enfants trouvent chez nous les conditions nécessaires à leur épanouissement et à leur réussite.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et, par anticipation, une bonne année scolaire.

Annick DEPOUES,
Chef d'établissement

Jordi VICENS,
Directeur Pédagogique

I - ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

ACCUEIL DES ELEVES	
CLASSES DE SECONDE	Elèves internes : jeudi 1 ^{er} septembre 2022 à 11h00 Tous les élèves : jeudi 1 ^{er} septembre 2022 à 13h30 Accueil par le professeur coordonnateur et visite de l'établissement.
CLASSES DE PREMIERE GENERALE ET CLASSES DE PREMIERE ET TERMINALE ST2S	Elèves internes : jeudi 1 ^{er} septembre 2022 à 9h00 Tous les élèves : jeudi 1 ^{er} septembre 2022 à 10h00
CLASSES DE TERMINALE GENERALE	Elèves internes : jeudi 1 ^{er} septembre 2022 à 8h00 Tous les élèves : jeudi 1 ^{er} septembre 2022 à 9h00

Les cours débiteront, selon l'emploi du temps, le **LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022**

DOCUMENTS A REMETTRE LE JOUR DE LA RENTREE	
ELEVES DE SECONDE	- Un chèque de 50 € minimum pour l'ouverture du compte restauration de l'élève à l'ordre du lycée La Merci en précisant son nom et son prénom au dos du chèque. - Un chèque de 72 € pour l'achat de la calculatrice à l'ordre de JARETTY (Cf. liste de fournitures).
ELEVES INTERNES	Document « Internat ». Un chèque de caution de 100 € à l'ordre du lycée La Merci.

DATES A RETENIR (Sauf modification le jour de la rentrée).		
REUNIONS D'ACCUEIL PARENTS	Seconde 1 à 6	Mardi 13 septembre 2022 à 18h
	Seconde 7 à 12	Jeudi 15 septembre 2022 à 18h
	Première 1 à 6	Jeudi 8 septembre 2022 à 18h
	Première 7 à 11 et ST2S	Lundi 12 septembre 2022 à 18h
	Terminale 1 à 6	Lundi 19 septembre 2022 à 18h
	Terminale 7 à 11, ST2S	Mardi 20 septembre 2022 à 18h

II – INFORMATIONS DIVERSES

DEVOIRS D'ETE

Une liste de devoirs de vacances est disponible dans certaines matières sur le site du lycée (www.lamerci.com, page d'accueil, Montpellier, « Focus »).

ECOLE DIRECTE

La plateforme Ecole Directe permet aux parents et aux élèves le suivi de la scolarité (emploi du temps, notes, cahier de texte, absences/retards), la consultation de l'agenda (événements, conseils de classe, réunions...), la réception de communiqués et le téléchargement de documents administratifs et comptables (certificats de scolarité, bulletins semestriels, factures). Toutes les informations concernant la scolarité de votre enfant vous seront communiquées par ce biais et il est de votre responsabilité d'en prendre connaissance. Cette plateforme sera ouverte au 1^{er} septembre 2022.

AFFECTATION DES ELEVES

A ce jour les classes sont constituées et non modifiables. Aucun changement de classe ne sera effectué.

HORAIRES D'OUVERTURE DU LYCEE

Lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 17h30

Vendredi de 7h30 à 18h00

MANUELS SCOLAIRES

La carte Jeune Région est à demander ou à renouveler au plus tôt sur le site www.cartejeune.laregion.fr pour pouvoir bénéficier des avantages proposés par la Région Occitanie (manuels scolaires, réduction sur LoRdi).

Les manuels scolaires sont fournis par la Région. La remise des livres s'effectuera au lycée à la rentrée. En fin d'année, l'élève devra restituer l'ensemble des manuels qui lui ont été confiés.

SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

L'actualité, l'agenda, l'annuaire interne... sont en ligne sur le site internet du lycée.

Vous pouvez suivre l'actualité du lycée sur les réseaux sociaux : Facebook, Youtube et Instagram (LaMerciMontpellier).

RESTAURATION

Pour les élèves déjà scolarisés dans l'établissement en 2021/2022, il est toujours possible de recharger la carte de restauration à distance via le portail de rechargement **PopAndPay**.

Première connexion :

→ Code site : LAMERCI

→ Code provisoire : sur la carte de lycéen de votre enfant, sous le code barre

→ Mot de passe : retaper votre identifiant

→ Pop&Pay va alors vous demander de saisir une adresse mail et un mot de passe : cette adresse mail devient votre nouvel identifiant.

III – RAPPELS SUR LE REGLEMENT INTERIEUR

Pour assurer à tous une vie collective harmonieuse et respectueuse de chacun, voici quelques rappels du règlement intérieur :

- **Tenue vestimentaire** : L'élève se présente au lycée dans une tenue adaptée aux activités scolaires, correcte et décente. Dans le cas contraire, il pourra être renvoyé au domicile.
- **Absences** : Toute absence doit être signalée **et justifiée sur Ecole Directe ou par lettre manuscrite** au retour de l'élève, avant la reprise des cours. Si tel n'est pas le cas, elle sera mentionnée sur le bulletin scolaire comme absence injustifiée.
- **Usage du portable** : Il convient de rappeler que l'usage du portable est toléré dans la cour du lycée et au foyer.
- **Retards** : Tout élève en retard sera retenu une heure le jour-même après son dernier cours de la journée quel que soit le motif. Avant la rentrée scolaire, nous vous invitons à relire le règlement intérieur sur le site de l'établissement.

FOURNITURES SCOLAIRES - CLASSES DE SECONDE

LISTE DE FOURNITURES

Chaque professeur donnera des informations concernant sa discipline à la rentrée.

ORDINATEUR PORTABLE

Tous les élèves doivent disposer d'un ordinateur portable* dès les vacances de la Toussaint. Cet ordinateur doit être acheté par les familles : celles qui le souhaitent peuvent le commander -via la Région Occitanie en demandant au préalable la carte jeune Région (www.cartejeune.laregion.fr) indispensable pour obtenir les manuels scolaires et pour bénéficier de certains avantages, dont une réduction éventuelle sur LoRdi.

*Configuration à titre indicatif :

- Processeur : Intel Core i3, voire i5
- Système : Windows 10
- Ecran : 11.6" dalle tactile en option
- RAM : 6 Go
- Disque dur : SSD 256 Go ou hybride
- Carte Son
- Carte réseau : Ethernet/wifi 1ghz
- Autonomie : 10 heures

FOURNITURES MATHEMATIQUES

Calculatrice programmable :

Les élèves qui ne disposent pas d'une calculatrice TI 83 premium CE peuvent bénéficier d'un achat groupé par le lycée.

Un chèque d'un montant de 72 € à l'ordre de JARETTY sera remis au professeur coordonnateur le jour de la pré-rentrée pour valider la commande.



LE MOT DE L'APEL - LYCEE NOTRE DAME DE LA MERCI

Bonjour, vous connaissez sûrement l'APEL, l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre. Peut-être y avez-vous déjà adhéré, auquel cas nous vous en remercions, sinon, il est encore temps !

Le rôle d'une APEL, dans un lycée diffère de celui exercé dans un collège : les parents se rencontrent moins car leurs enfants sont plus autonomes. Les préoccupations des parents et des élèves sont plus tournées vers l'orientation, le choix des spécialités, vers l'obtention du Bac et souvent déjà vers les filières post Bac.

Les membres du Conseil d'Administration de l'APEL sont en lien régulier avec le Chef d'établissement, sur des sujets divers à travers des réunions d'échanges.

Lors de ces échanges, les sujets abordés sont variés : protocole sanitaire, restauration scolaire, cours en distanciel, organisation du bac, Parcoursup, etc...

En outre, des actions concrètes d'aide et de soutien sont organisées chaque année par l'APEL du lycée La Merci :

- Participation à la journée portes ouvertes du lycée
- Participation à la « Montpellier Reine », la fameuse course qui permet de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein
- Formation aux gestes de premiers secours au sein du lycée réservée aux élèves du lycée
- Organisation d'Ateliers et jeux de rôle pour la préparation des oraux

Cette liste d'actions n'est pas exhaustive et toute nouvelle idée pourra être mise en œuvre en accord avec la Direction de l'établissement.

IMPORTANT : Le renouvellement du Conseil d'Administration de l'Apel est à effectuer chaque année puisque des familles partent après le Bac.

Venez nous rejoindre dès la rentrée à l'occasion de l'AG, pour porter votre soutien et votre optimisme au sein de l'Apel et pourquoi pas rejoindre le Conseil d'Administration.

N'hésitez pas à nous contacter via le courriel de l'Apel : apel@lamerici.com

Cordialement,
Le bureau et son conseil d'administration



Formation aux gestes de premiers secours

Chers parents,

L'association des parents d'élèves (APEL) du Lycée Notre Dame de la Merci organise une formation aux gestes de premiers secours. En effet, il nous est paru important que les jeunes puissent bénéficier de cette formation de base.

Cette formation, qui est reconnue à l'échelle nationale, aboutit à la délivrance de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Elle est assurée par Rescue 34, une association de secouristes agréée par les services de l'Etat. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <http://secourisme34.fr/home.html> .

Il est prévu de former 10 groupes de 10 élèves en 5 sessions dans les locaux du Lycée La Merci. Le nombre de place est limité. Le stage a une durée minimale de 7 heures et se déroule de **09h00 à 17h00** environ avec une pause d'une heure pour le repas (non compris dans le stage). Il est important de noter qu'aucune sortie ne peut être autorisée le jour du stage et qu'il est indispensable de prévoir un panier repas.

Depuis cette année, le coût de la formation est pris en charge par la Région Occitanie dans le cadre de la carte jeune région.

Les dates proposées sont les suivantes :

- Le 01/10/2022
- Le 28/01/2023
- Le 04/02/2023
- Le 18/03/2023
- Le 13/05/2023.

A noter : le nombre de places étant limité, les premiers inscrits auront en priorité leur choix n°1 (puis 2, etc...). Les bulletins d'inscriptions doivent être remis à la vie scolaire.

Bulletin d'inscription : formation PSC1 2022/2023

Nom :

Prénom :

Classe :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

Adresse email :

N° de téléphone (élève et parents) :

N° d'identifiant de la Carte jeune

Je souhaite inscrire mon enfant à la formation PSC1

Dates préférées (dans l'ordre de priorité) :

Nom et Signature

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE (PPMS)

Année scolaire 2022-2023

ALERTE METEO : VIGILANCE ORANGE

Grande vigilance mais pas de mesure spécifique sauf avis donné par le rectorat et/ou la préfecture.
Pas de suspension des transports scolaires par anticipation → Les cours sont assurés

ALERTE METEO : VIGILANCE ROUGE AVANT LE DEBUT DES COURS (pendant la nuit)

- Suspension des transports.
- Les élèves restent à leur domicile mais l'accueil devra être assuré au lycée : les personnels doivent se rendre sur leur lieu de travail sauf à se mettre en danger. Ils se mettent à la disposition du chef d'établissement ou son représentant. En cas d'impossibilité de se déplacer, les personnels contactent la cellule de crise.
- Le lycée est ouvert.

ALERTE METEO : VIGILANCE ROUGE AVEC ELEVES PRESENTS DANS L'ETABLISSEMENT

- Suspension des transports.
- Mise en place immédiate du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) par le chef d'établissement ou son représentant.
- Les élèves et les personnels restent dans l'établissement sauf consigne claire du chef d'établissement ou de son représentant.
- Les élèves doivent être gardés dans l'établissement jusqu'à un retour sans risque à leur domicile.
- Chaque personnel est tenu de rester à son poste pour aider à la mise en place du PPMS : mise à la disposition de la cellule de crise pour sécuriser les élèves, les lister, les encadrer, les héberger jusqu'à la fin de l'alerte.
- Seul le préfet peut donner une autorisation de retour anticipé : le chef d'établissement ne peut pas prendre la décision d'un retour anticipé des élèves à leur domicile sans un accord officiel.
- Les élèves sont en sécurité au lycée : ne pas circuler, ne pas encombrer les réseaux et se tenir informé via le site internet du lycée et la radio (France Bleu Hérault 101,1 FM).
- Seuls les parents et/ou les responsables légaux sont habilités à récupérer en personne les élèves s'il n'y a pas eu de décision de confinement.

CONDUITES A TENIR DE PREMIERE URGENCE EN CAS D'ALERTE INTRUSION

Alerte intrusion → Signalement : sirène spécifique + message

« Chaque classe reste dans sa salle sous la responsabilité de l'enseignant qui avait cours avec elle au moment du déclenchement du PPMS. Les élèves au C.D.I. restent sous la surveillance des documentalistes. Les élèves au foyer, en étude ou en DS restent sous la surveillance d'un surveillant »

Situation n°1 : les élèves ne sont pas dans les classes

S'échapper, à condition d'être certain :

- d'avoir identifié la localisation exacte du danger
- de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves

Dans tous les cas :

- rester calme
- prendre la sortie la moins exposée et la plus proche
- demander le silence absolu

Situation n°2 : les élèves sont dans les classes

- Rester dans la classe
- Verrouiller la porte
- Se barricader
- Eteindre les lumières et baisser les volets ou stores
- S'allonger sur le sol
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur)